



Bureau du Conseil communal
Saint-Sulpice

Saint-Sulpice, le 26 octobre 2017

Nomination de la commission

Préavis No 16.17 « Réponse au postulat Dubuis & Consorts – Création à Saint-Sulpice d'un gîte pour les pèlerins de St-Jacques de Compostelle-».

Conformément à l'article 39 du règlement du Conseil communal, le bureau a nommé la commission suivante chargée de préavisier sur les sujets cités ci-dessus :

Pour l'ASSE : Mme Probst
MM. Dubuis et Quintas Benito

Pour l'ICD : MM. Beck et Beyeler

Président : M. Beck Thomas

Délégué municipal: M. Alain Clerc, Syndic

M. Beck est prié de convoquer les personnes susmentionnées.

Nous vous rappelons que la commission doit déposer, au plus tard **8 jours ouvrables avant la séance, au plus tard le 7 novembre 2017**, les exemplaires de son rapport selon la distribution suivante :

- un original à la Municipalité,
- un original au Président du Conseil,
- une copie au secrétaire du Conseil.

D'avance nous vous remercions de votre collaboration et vous adressons nos meilleures salutations.

Daniel Giroud, secrétaire